



Syndicat National
Force Ouvrière
des **Cadres** des
Organismes Sociaux

La lettre de La Michodière

SPÉCIALE MAYOTTE – 27 mai 2024

Lettre d'information éditée par le SNFOCOS sous le N° de Commission Paritaire 3 941 D 73 S
Bruno Gasparini, Directeur Gérant

**DU 23 au 27 AVRIL DERNIERS BRUNO GASPARINI, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SNFOCOS, S'EST
RENDU À MAYOTTE POUR ALLER À LA RENCONTRE DE NOS CAMARADES MAHORAI**



RETOUR JOUR PAR JOUR SUR LA VISITE À MAYOTTE DE BRUNO GASPARINI, SG DU SNFOCOS

Le Secrétaire Général du SNFOCOS, Bruno GASPARINI, a rendu visite aux camarades mahorais du 23 au 27 avril 2024, faisant fi de toutes les alertes sur l'insécurité physique et sanitaire, et de tous les messages négatifs qui nuisent fortement à la réputation de Mayotte.

En effet, Mayotte, 101^{ème} département français est confronté à des difficultés multiples :

Mayotte est devenue le 101^{ème} département français le 31 mars 2011. Depuis, l'île est confrontée à des problèmes multiples telles que les difficultés de circulation liées à un réseau routier qui n'a pas évolué avec la multiplication du parc automobile, obligeant les salariés à quitter leurs domiciles à 4h ou à 5h du matin pour espérer une prise de poste à Mamoudzou aux horaires fixés par leurs employeurs. L'île déplore aussi des inégalités sociales dues à la non application du droit commun et notamment le code de sécurité sociale, une importante immigration clandestine souvent assimilée à la montée et la persistance des violences urbaines que subissent les salariés sur leurs trajets entre leurs domiciles respectifs et le lieu de travail, la vie chère et les pertes successives de pouvoir d'achat, les inégalités sociales nombreuses et à plusieurs facettes (pensions retraite faibles, prestations familiales servies à des taux moindres (souvent à 50% du montant du droit commun) ou pas étendues à Mayotte. Ces problèmes largement relayés par certains parlementaires et la presse nationale nuisent à l'attractivité de Mayotte, notamment pour la démographie médicale (Mayotte est un désert médical aggravé).

Les camarades Arkadine Abdoulwassion (SG de l'UD FO et Zabibo Boura-Keldi (secrétaire du SNFOCOS local) ont évoqué ces sujets lors d'un premier temps d'échanges dès le mardi 23 avril. Des rencontres avec différents acteurs ont permis d'approfondir les enjeux mahorais pendant tout le séjour de notre Secrétaire Général.



Dans la matinée du mercredi 24 avril 2024, Bruno Gasparini a pu échanger avec M. Mikidache HOUMADI ; maire de la commune de Dzaoudzi-Labattoir, mais aussi avec M. Assany Saindou, ancien Directeur adjoint de la Caisse de sécurité sociale de Mayotte parti à la retraite, et qui assure actuellement les responsabilités d'un directeur de cabinet du Maire.

M. Saindou a pu témoigner de sa situation de retraité mahorais avec toutes les inégalités liées à un plafond de sécurité sociale différent de celui du droit commun (2644 € mensuels à Mayotte, contre 3864 € dans l'hexagone et dans les autres DOM), mais aussi à l'absence d'une retraite complémentaire Agirc-Arrco pourtant obligatoire aussi à Mayotte.

En effet, la pension retraite contributive, constituée uniquement pour la plupart des salariés de droit privé de Mayotte, de la retraite de base, a un montant maximum de 1197 €. De nombreux retraités sont ainsi dans l'obligation de rechercher une activité bien au-delà de l'âge légal de départ à la retraite, ne serait-ce que pour pouvoir financer les études supérieures de leurs enfants obligés de partir dans l'hexagone après le baccalauréat, car Mayotte ne dispose pas de toutes les filières d'enseignement supérieur.

A 13h, Bruno Gasparini, accompagné de certains camarades de la CSSM, a déjeuné avec **le sénateur**



Thany Mohamed. Il a pu échanger sur la vie chère, ou encore les évolutions du système de retraite pour permettre de servir aux mahorais des pensions leur permettant de vivre de manière décente (la plupart des retraités mahorais vit sous le seuil de pauvreté). Il a aussi été question de la future loi Mayotte en cours d'élaboration, mais dont aucun élu n'a d'informations sur les mesures importantes envisagées par le gouvernement. Le sénateur Thany a déploré la « mauvaise publicité » faite à Mayotte, et qui provoque chaque année des départs massifs d'enseignants et de professionnels de santé notamment.



Le mercredi 24 avril à 15h, Bruno a rencontré M. Michel-Henri MATTERA ; le directeur de la DEETS (Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités), accompagné de son Chargé de



mission dialogue social M. Joseph Marie NDZANAH. Ce rendez-vous a permis d'échanger sur tout le contexte réglementaire, la démarche engagée de convergence vers le droit commun, les taxes foncières dont les montants souvent élevés pèsent sur les ménages mahorais, l'inflation et les difficultés à la contrôler (par exemple, le kilo d'oignons est passé de 2 à 15 € dans l'espace de deux semaines à cause de difficultés ponctuelles d'acheminement de cette denrée à Mayotte). Les salariés affirment que les obligations et les contraintes légales et réglementaires sont mises en œuvre à Mayotte plus rapidement que les avantages.

Dans la matinée du jeudi 25 avril, Bruno a rencontré M. Philippe FERY ; directeur général de la Caisse de sécurité sociale de Mayotte.

Il a pu manifester son étonnement à la suite à l'interruption du télétravail imposé par le Directeur qui reconnaît par ailleurs l'état de fatigue importante des salariés de l'organisme dû aux difficultés de circulation.



Bruno a aussi fait passer un message concernant la confusion qui règne au sein de l'UDFO depuis une décision du Tribunal qui donne raison à M. Siaka Djoumoi qui redevient alors le secrétaire départemental. Il a pu indiquer à la CSSM que les instances syndicales nationales se sont saisies de cette affaire et qu'un appel allait être interjeté prochainement. En effet M. Siaka Djoumoi s'est empressé de saisir toutes les institutions de l'île pour faire annuler toutes les décisions prises par le secrétaire départemental, le camarade Arkadine Abdoulwassion dont les désignations des délégués syndicaux.

Une rencontre de Bruno Gasparini avec le Président du CA CSSM, Nouredine Dahalani, fut l'occasion d'évoquer les atouts (agents ultra polyvalents) et les enjeux de la caisse notamment au travers d'un CPG qui couvre toutes les branches (assurance maladie, famille, vieillesse et recouvrement). Fut évoqué à ce sujet l'énorme retard des certifications CQP (entre 2 et 5 ans à Mayotte contre 1 an en métropole), ce qui est discriminant et anxiogène pour les agents.

Enfin, Bruno Gasparini s'est rendu le même jour dans les locaux de **la station radio-télé Mayotte la 1 ère** pour une interview diffusée à 13h, et aussi au journal télévisé de 19h (vous pouvez retrouver cette interview sur notre compte You Tube <https://youtu.be/CAk1JaGwgNw>).

Le jeudi 25 avril après-midi, Bruno Gasparini a pu assister à l'AG de la section FO CSSM (voir plus bas). Il a noté avec satisfaction l'affluence nombreuse et les échanges riches autour des sujets communs. Il a relevé les demandes de formations et de partage des évolutions réglementaires notamment pour renforcer l'action des élus représentants du personnel.



Le vendredi 26 avril, notre Secrétaire Général a pu visiter l'île et découvrir ses importantes potentialités maritimes en termes de développement du tourisme et de nécessité de préserver l'écosystème. Il a pu se rendre compte des atouts de Mayotte pouvant améliorer son attractivité.



Le samedi 27 avril, les camarades Zabibo et Arkadine ont raccompagné Bruno à l'aéroport pour son départ après une semaine riche en échanges et enseignements.

Retrouvez ici [l'album photos](#) de ce déplacement.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SNFOCOS MAYOTTE LE 25 AVRIL 2024

COMPTE RENDU DE ZABIBO BOURA-KELDI

L'assemblée générale débute à 13h30. Zabibo Boura-Keldi, secrétaire du syndicat, précise qu'il s'agit d'une AG particulière puisqu'il n'y aura pas de présentation de bilans d'activités et financier. Elle remercie Bruno GASPARIANI, SG du SNFOCOS de leur faire l'honneur de sa visite afin de mieux connaître l'île de Mayotte, pour mieux comprendre les revendications formulées par le syndicat local, et pour lesquelles l'appui des instances nationales est sollicité.



Bruno Gasparini remercie les camarades qui sont venus en nombre à la réunion. Il précise qu'il n'a pas souvent rencontré une participation aussi massive, et que cela montre la bonne dynamique instaurée au sein du syndicat. Il insiste sur la nécessité de se syndiquer pour mieux défendre les intérêts collectifs et individuels, surtout lorsqu'on a une direction aussi expérimentée qui maîtrise les rouages du dialogue social.

La camarade Amina Ali déplore la perte de la vie syndicale qu'elle a connue lorsqu'elle était salariée de l'ancienne EAF. L'organisation de moments conviviaux et des AG sont autant de situations permettant de renforcer la vie syndicale.



La secrétaire du syndicat note que les instances nationales du syndicat FO sont totalement en phase avec la section CSSM sur ce qui est qualifié de « politique des petits pas ». Toutes les avancées, tous les avantages sont bons à prendre. C'est le cas pour l'augmentation de la valeur du point national que seule FO a soutenu au niveau national, tout en indiquant à l'Ucanss que le compte n'y était pas. Est citée comme exemple la revendication du 13^{ème} mois de salaire dont l'aboutissement a été

retardé par un positionnement du syndicat CISMA à l'époque. Zabibo Boura-Keldi attire l'attention des camarades qui auraient l'intention de quitter le syndicat au prétexte qu'ils ne sont pas accompagnés. Il ne faut pas baisser les bras. Il faut continuer à se rassembler autour du syndicat pour être forts collectivement et obtenir de réelles avancées surtout au niveau national, mais aussi pour la prise en compte du contexte particulier mahorais.

Amina Moendandze déplore l'absence d'accompagnement du service RH sur les dispositifs de prévoyance existants dont la CAPSSA. Elle donne l'exemple de sa cousine mise en invalidité plusieurs années, décédée récemment en laissant des enfants en bas âge. Or celle-ci n'avait pas connaissance des garanties offertes par la CAPSSA.

Bruno Gasparini précise que le SNFOCOS compte dans ses rangs des personnes ressources qui peuvent apporter un appui sur des questions particulières. Il communiquera les coordonnées des personnes ressources à contacter pour permettre à la collègue d'obtenir toutes les informations pratiques sur la CAPSSA. Le SG indique également que des formations peuvent être organisées avec des experts du syndicat sur site, afin de conforter les élus dans leurs mandats syndicaux.

La secrétaire du syndicat remercie encore une fois les instances nationales et plus particulièrement les camarades Bruno et Murielle et prend l'engagement de mener des actions de redynamisation de la vie syndicale en appelant à la mobilisation et à la participation de toutes et tous car seule, elle n'y parviendra pas. Constatant que malgré le contexte difficile, les camarades sont restés jusqu'au terme de l'AG, la secrétaire du syndicat les en remercie et clôture l'AG à 15h30.



POUR ADHÉRER AU SNFOCOS

Contactez le syndicat SNFOCOS présent dans votre organisme ou à défaut, le SNFOCOS National : 2 rue de la Michodière 75002 Paris 01 47 42 31 23 / snfocos@snfocos.fr ou adhérez via le formulaire en ligne sur <https://snfocos.org/adherer/> -

Ou contactez un des représentants SNFOCOS dans votre organisme ou [le délégué SNFOCOS de votre région.](#)

NOS PARTENAIRES



SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



NOS PHOTOS SONT SUR [FLICKR](#)

